

Département de Seine et Marne
Arrondissement de PROVINS
Canton de Villiers Saint Georges



Commune de Melz-sur-Seine
01-64-00-74-43

mairie.melz-sur-seine@orange.fr

SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 19 JANVIER 2015

L'an deux mil quinze le dix-neuf janvier à dix huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le seize janvier, s'est réuni en séance extraordinaire à la Mairie sous la Présidence de Jean-Pierre ROCIPON, Maire.

Etaient présents : Monsieur Jean-Pierre ROCIPON, Madame Nathalie ROUSSELET, Monsieur Hervé MANDON, Monsieur Suzan BADIN, Madame Marilyn BARON-GAUTHIER, Monsieur Bernard LEFEBVRE, Monsieur Alain LECHENEAU, Monsieur Gérard LEYMAN.

Absent excusé et représenté :

Monsieur Frédéric EYMA donne pouvoir à Monsieur Suzan BADIN.

Madame Aurore STIBLER donne pouvoir à Monsieur Jean Pierre ROCIPON.

Madame Mélanie CHAMPAGNAT donne pouvoir à Madame Marilyn BARON-GAUTHIER.

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Monsieur Bernard LEFEBVRE.

Le PV du 8 Décembre 2014 est adopté et signé par les membres présents. Suite à une omission de deux questions de Madame Champagnat sur le dernier compte rendu de conseil, Monsieur le Maire rappelle le prix d'achat du camion (7 000€) ainsi que la vente du 4x4 (6 500€), la vente de la remorque (2 500€) ainsi que l'achat de la nouvelle (1 250€), il précise également le montant des réparations concernant le camion, à savoir environ 1000 €

Madame CHAMPAGNAT demande également que soit notifié que le règlement de la cantine prévoit des expulsions en cas de soucis avec un enfant turbulent et demande à ce que celui-ci soit respecté.

Le Maire après avoir constaté que le quorum était atteint, déclare la séance ouverte à 18H30.

EMBAUCHE D'UNE SECRETAIRE DE MAIRIE EN CONTRAT AIDE

Monsieur le Maire explique avoir reçu de nombreuses candidatures et après étude et plusieurs entretiens avoir retenu un profil, Madame Madelaine Isabelle.

Monsieur le Maire indique que le pôle emploi a précisé que cette embauche pouvait se faire sous forme d'un contrat aidé (CUI : contrat unique d'insertion - CAE : Contrat d'accompagnement dans l'emploi).

La commune bénéficiera d'une aide mensuelle ainsi que d'une exonération de certaines charges pendant un an. Ce contrat s'effectuera sur 35h sur la base de 9,75€/h, à compter du 22 janvier 2015.

Monsieur le Maire demande de délibérer sur l'embauche de la secrétaire et l'établissement de la convention avec Pôle emploi.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **accepte** d'embaucher une personne en CAE - CUI et ce pour une durée de 12 mois. Le Conseil Municipal donne tout pouvoir au Maire pour signer tous les documents nécessaires à cette embauche.

7 VOIX POUR

4 ABSTENTIONS

Monsieur Gérard LEYMAN intervient pour demander la position de la municipalité par rapport à l'avenir de Quentin BOUTOT qui est actuellement en contrat aidé jusque fin novembre.

Le Maire lui répond qu'il souhaite lui proposer une embauche.

ECLAIRAGE PUBLIC MAULNY-PROBLEME INTERNET

Monsieur le Maire explique que les différents problèmes rencontrés concernant la connexion internet venaient de blocs d'éclairage défectueux.

Ces blocs ont été provisoirement débranchés afin de pallier au problème.

Monsieur le Maire présente un devis de l'Entreprise SOMELEC pour le remplacement de ces blocs par des lampes bi-puissances moins énergivores permettant une baisse de luminosité dans la nuit (-25 watt), d'un montant de 1858.56€ HT.

Monsieur Alain LECHENEAU intervient également pour demander si le réglage des horloges pouvait être revu afin que l'allumage ne débute pas trop tôt dans la soirée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité** le devis de l'entreprise Somelec d'un montant de 1858.56€ HT pour le remplacement des blocs par des lampes bi-puissances moins énergivores permettant une baisse de luminosité dans la nuit (-25 watt).

11 VOIX POUR

QUESTIONS DIVERSES

1/ Mr Alain LECHENEAU informe de nombreux trous dans la rue du chemin neuf.

Monsieur le Maire déjà informé, indique que les employés municipaux vont les reboucher avec de l'enrobé à froid.

2/ « Trail de la Crapahute »

Certains circuits empruntant les chemins domaniaux, Monsieur le Maire indique qu'il doit rencontrer le responsable de l'ONF (Mr LE BERRE Loïc) pour valider l'autorisation de passage.

3/ Mr Alain LECHENEAU demande à ce que les employés communaux informent les habitants de leurs indices de consommation lors des relevés de compteur d'eau.

4/Mr le Maire informe que l'eau distribuée a été analysée et qu'elle est conforme à la consommation.

5/ Mr Gérard LEYMAN intervient pour expliquer qu'il a rencontré l'exploitant de la plateforme de collecte de céréales, celui proposerait de nous mettre à disposition un endroit pour collecter les déchets verts, à voir les modalités et si le terrain est bien approprié pour recevoir les déchets verts.

Plus aucune question étant formulée,

La séance est levée à 19h20.

Le Maire,

Jean-Pierre ROCIPON

Les Adjointes au Maire,

Nathalie ROUSSELET

Hervé MANDON

Les Conseillers Municipaux,

Suzan BADIN

Marilyn BARON-GAUTHIER

Mélanie CHAMPAGNAT

(Absente excusée et représentée par M. Baron-Gauthier)

Frédéric EYMA

(Absent excusé et représenté par S. Badin)

Alain LECHENEAU

Bernard LEFEBVRE

Gérard LEYMAN

Aurore STIBLER.

(Absente excusée et représentée par J-P Rocipon)